

Nom de la structure : CTE HN 040 0 40000 000583 - Comité de MONT DE MARSAN

Temporalité : La période concernée par ce bilan d'activité est l'exercice 2024 (du 1er janvier au 31 décembre 2024). Une "date de création" ou de "modification" doit apparaître pour cette période pour que le dossier soit comptabilisé dans ce bilan. C'est la situation de ce dossier ("actif" ou "archivé") au moment de cette "date de création" ou de "modification" qui sera pris en compte.

Les dossiers non modifiés en 2024 mais inscrits à des événements sont comptabilisés parmi les personnes accueillies.

Actif / Inactif : Pour être pris en compte, le dossier doit avoir été actif au moins une fois en 2024 ;

Pour les événements :

La période considérée est du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024. Sont comptabilisées l'ensemble des occurrences terminées pour les événements ouverts ou terminés.

Ex : un événement est ouvert et comporte 8 occurrences (5 terminées et 3 ouvertes), les personnes et ménages seront comptabilisés au regard des 5 occurrences terminées.

Enfin, les chiffres issus de ce rapport "bilan d'activité" peuvent comporter quelques approximations en raison des nombreuses règles de gestion impactant ce rapport. Cependant, ces approximations restent marginales et n'affectent pas de manière significative le bilan d'activité de votre structure.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Florence Tith au 01.44.78.79.24 / Florence.Tith@secourspopulaire.fr

Le profil des personnes accueillies (dossiers)

Année 2024

Nombre de personnes rencontrées pour convenir d'une aide (personnes)	Il s'agit du nombre total de personnes rencontrées en 2024 (adultes + enfants)	1574
Nombre d'enfants	Toutes les personnes de moins de 18 ans (nées après le 01/01/2007)	631 soit 40,09%
Nombre de jeunes	Toutes les personnes entre 18 et 25 ans (nées entre le 01/01/1999 et le 31/12/2006)	228 soit 14,49%
Nombre d'adultes	Toutes les personnes entre 26 et 59 ans (nées entre le 01/01/1965 et le 31/12/1998)	602 soit 38,25%
Nombre de seniors	Toutes les personnes de 60 ans et plus (nées avant le 31/12/1964)	113 soit 7,18%
Nombre d'étudiants	Il s'agit du nombre d'étudiants rencontrés en 2024	73 soit 4,64%
Nombre de familles (Dossiers)	Il s'agit du nombre de familles rencontrées en 2024.	600
Couples sans enfant (Dossiers)	Il s'agit de deux adultes vivant sous un même toit	42 soit 7%
Couples avec enfants (Dossiers)	Il s'agit de deux adultes vivant sous un même toit avec un ou plusieurs enfants.	172 soit 28,67%
Familles monoparentales (Dossiers)	Il s'agit du nombre de familles monoparentales rencontrées en 2024. Une famille monoparentale correspond à un adulte seul avec au moins un enfant à charge.	158 soit 26,33%
Personnes seules (Dossiers)	Il s'agit des ménages qui ne comptent qu'une personne.	222 soit 37%
Autres (Dossiers)	Il s'agit de l'ensemble des familles qui ne correspondent pas aux catégories ci-dessus. <i>Par exemple : une grand-mère avec sa petite fille / Une tante avec son neveu, etc....</i>	6 soit 1%
Inconnue (Dossier anonyme)	Il s'agit des dossiers anonymes qui sont directement catégorisés comme « inconnu »	0 soit 0%

Les activités de solidarité (événements)

Année 2024

Solidarité	Nombre d'évènements	Nombre d'occurrences terminées	Nombre de dossiers présents au moins une fois	Nombre de personnes présentes au moins une fois (hors groupe / hors suppl.)	Nombre de passages / aides (avec groupe et suppl.)
Accès à la culture et aux loisirs (coin bibliothèque, sorties, accès aux évènements culturels...)	3	7	165	490	648
Accompagnement vers l'emploi	1	12	40	41	47
Alimentaire (accès à des produits alimentaires)	3	80	519	1437	10366

Solidarité	Nombre d'évènements	Nombre d'occurrences terminées	Nombre de dossiers présents au moins une fois	Nombre de personnes présentes au moins une fois (hors groupe / hors suppl.)	Nombre de personnes présentes dans les groupes	Nombre de journées de vacances
Journée des Oubliés des Vacances (JOV: sorties collectives organisées après le 15 aout)	1	1	24	43	0	43

Comment lire ce tableau ?

Nombre d'évènements : il s'agit du nombre d'actions de solidarité mises en place sur l'année.

Exemple : 3 évènements « aide alimentaire » créés.

Nombre d'occurrences terminées : un évènement peut avoir lieu une fois ou se répéter plusieurs fois.

Exemples :

- ⇒ La Journée des Oubliés des Vacances (JOV) en août. Cet évènement n'a pas vocation à se répéter à un autre moment de l'année. Il s'agit donc d'un évènement simple.
- ⇒ L'accompagnement scolaire est organisé chaque mardi soir. Cette action se répète de septembre à décembre. Il est donc possible de créer un évènement récurrent de septembre à décembre avec une occurrence hebdomadaire.

Nombre de dossiers présents au moins une fois : il s'agit du nombre total de foyers aidés sur la période. Une famille ayant été aidée plusieurs fois ne sera comptée qu'une fois.

Exemple : La famille PopAccueil compte 2 adultes et 1 enfant. La famille a reçu une aide alimentaire le 2 janvier 2020, puis une autre le 23 janvier 2020 → Nombre de dossiers présents au moins une fois = 1.

Nombre de personnes présentes au moins une fois (hors groupe / hors suppl.) : il s'agit du nombre total de personnes aidées au sein d'un même foyer. Une personne ayant été aidée plusieurs fois ne sera comptée qu'une fois.

Exemple : La famille PopAccueil compte 2 adultes et 1 enfant. La famille a reçu une aide alimentaire le 2 janvier 2020, puis une autre le 23 janvier 2020 → Nombre de personnes présentes au moins une fois = 3.

Hors groupe / hors suppl. :

- ⇒ Créer un groupe permet de comptabiliser les personnes qui ont participé à une action de solidarité sans pour autant leur créer de dossier.

MAIS les groupes sont à utiliser avec modération car ils ne peuvent pas être comptabilisés dans le total des personnes aidées du bilan d'activité (absence d'information sur la personne et donc impossibilité de détecter les éventuels doublons). En revanche, ils sont comptabilisés dans la rubrique "nombre de passages".

- ⇒ Ajouter une personne supplémentaire permet de comptabiliser une personne qui participe à un évènement « à la dernière minute ». Exemple : une famille propose à un cousin de participer à une sortie.

Nombre de passages / aides (avec groupe et suppl.) : il s'agit du nombre de personnes ayant bénéficié d'une action de solidarité multiplié par le nombre de fois où elles ont bénéficié de cette action. On peut parler de passages (qui fait surtout référence à l'aide alimentaire) ou plus généralement d'aides.

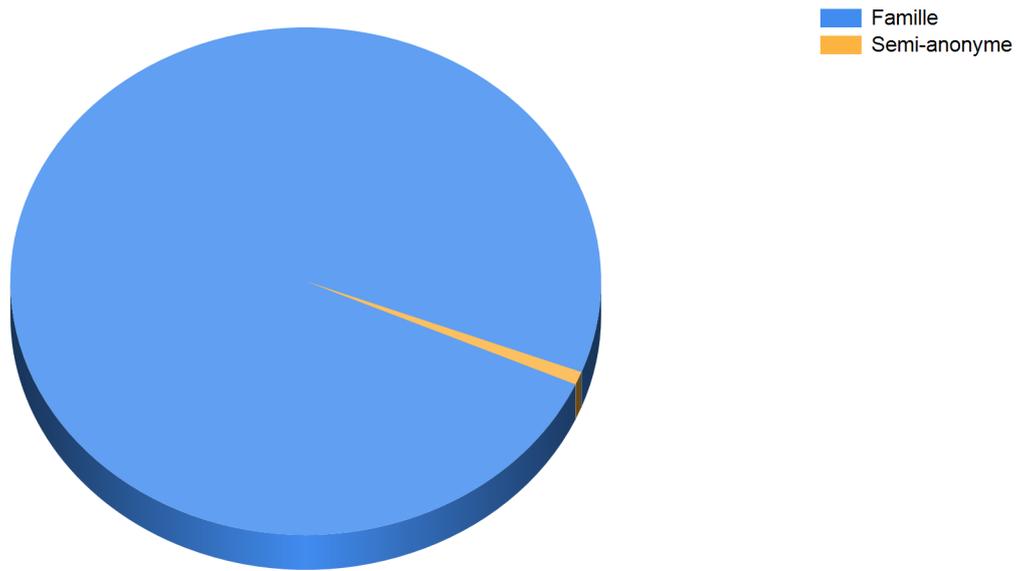
Exemple : La famille PopAccueil compte 4 personnes. Elle a bénéficié d'une aide alimentaire le 2 janvier 2020, puis d'une autre le 23 janvier 2020 → Nombre de « passages » ou « aides » pour cette famille : 4 (personnes) X 2 (nombre de fois où elle est venue à l'aide alimentaire) = 8 « passages » ou « aides ».

Exemple : M. PopAccueil a reçu une place pour aller au cinéma le 2 janvier 2020, le 23 février 2020 et le 25 mars 2020 → Nombre de « passages » ou « aides » : 1 (personne) X 3 (nombre de fois où il a bénéficié d'une aide culturelle) = 3 « passages » ou « aides » culturelles.

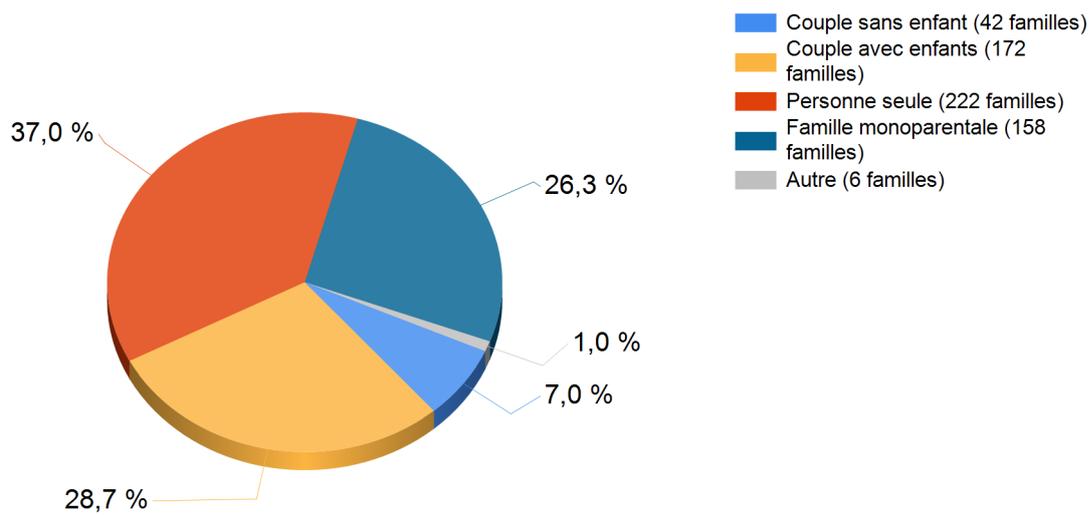
Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Florence Tith au 01.44.78.79.24 / Florence.Tith@secourspopulaire.fr

Graphiques

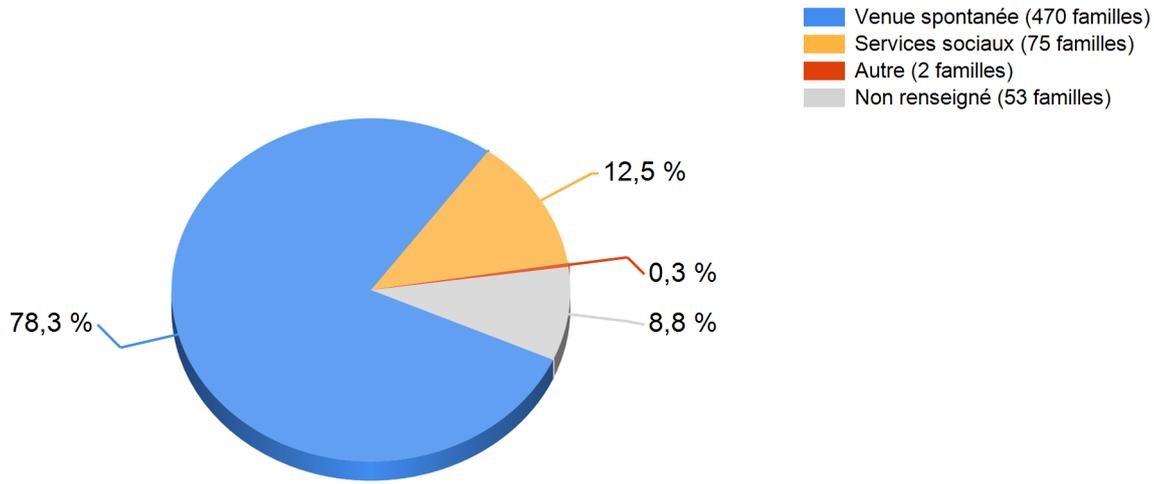
Type de famille



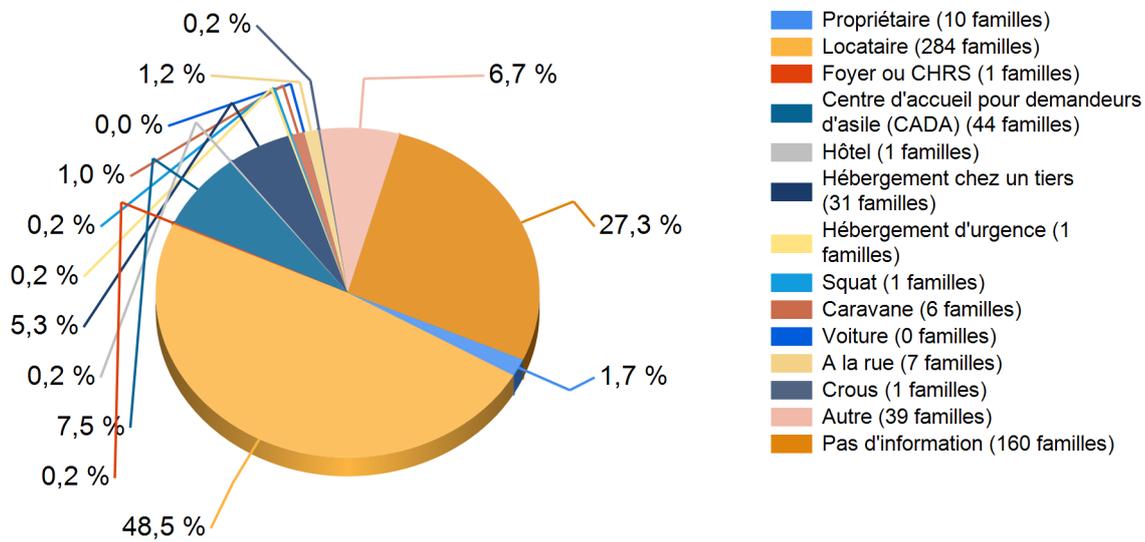
Catégorie famille



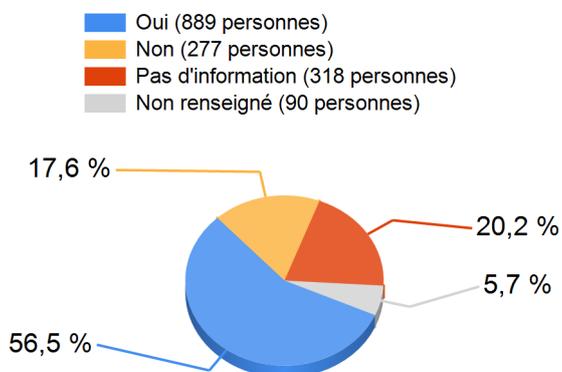
Par qui avez-vous connu le Secours populaire français?



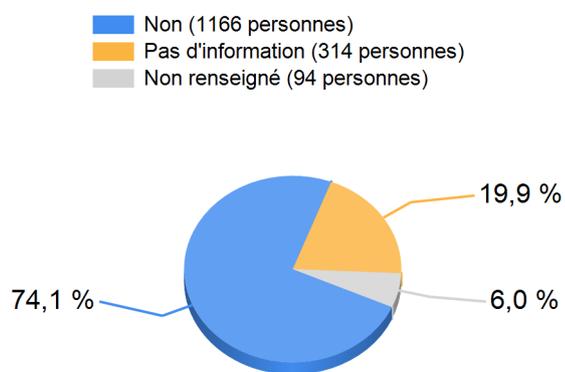
Logement



Affilié au régime général

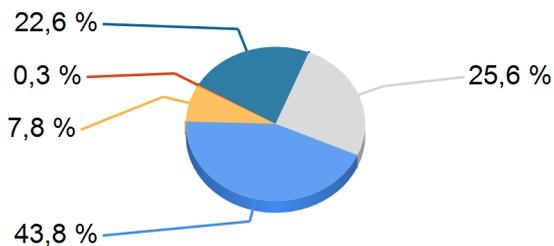


Affilié au régime particulier



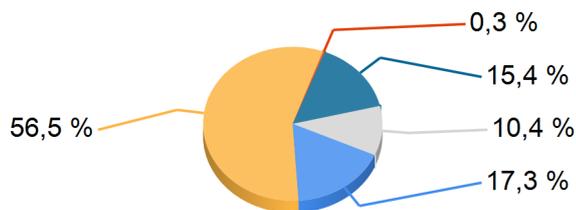
CSS Financement

- Oui (689 personnes)
- Non (123 personnes)
- En attente de droits (4 personnes)
- Pas d'information (355 personnes)
- Non renseigné (403 personnes)



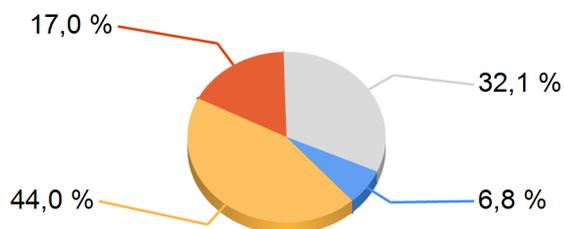
AME (Aide Médicale d'Etat)

- Oui (272 personnes)
- Non (890 personnes)
- En attente de droits (5 personnes)
- Pas d'information (243 personnes)
- Non renseigné (164 personnes)



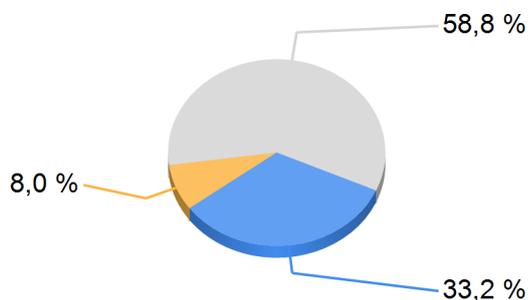
Complémentaire (hors CSS)

- Oui (107 personnes)
- Non (693 personnes)
- Pas d'information (268 personnes)
- Non renseigné (506 personnes)



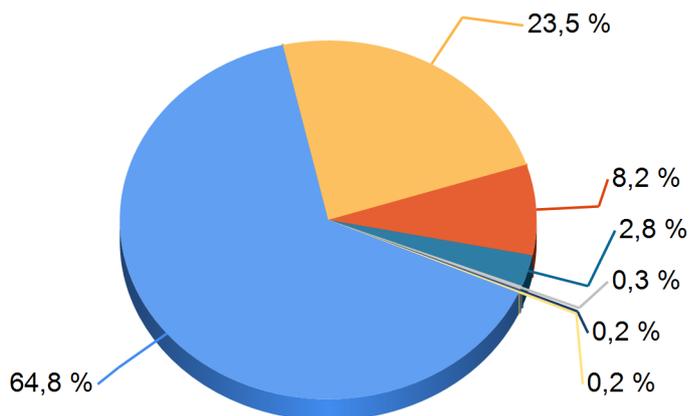
Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

- A titre gratuit (522 personnes)
- Avec participation financière (126 personnes)
- Non renseigné (926 personnes)



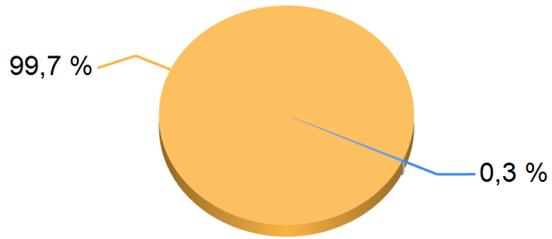
Ressources disponible par jour par personne

- Inférieur à 5€ (389 familles)
- Entre 5€ et 10€ (141 familles)
- Entre 10€ et 15€ (49 familles)
- Entre 15€ et 20€ (17 familles)
- Entre 20€ et 25€ (2 familles)
- Entre 25€ et 30€ (1 familles)
- Supérieur à 30€ (1 familles)



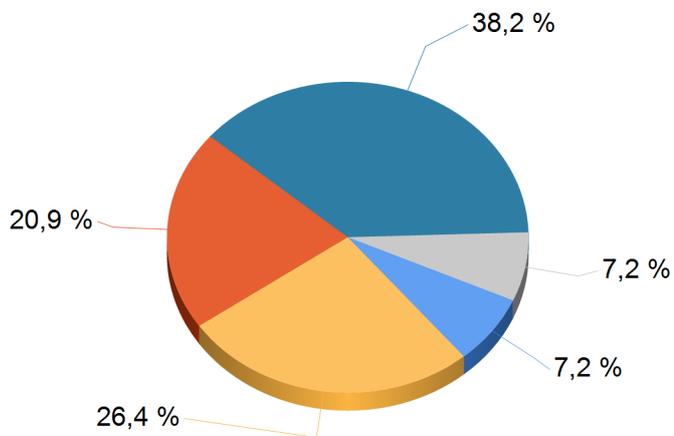
Situation de surendettement

Oui (2 familles) Non (598 familles)



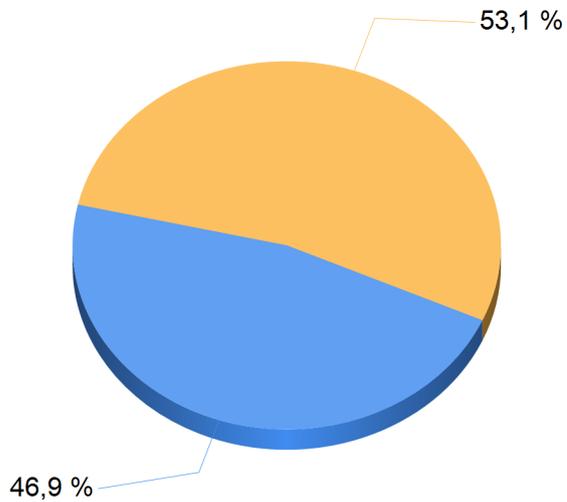
Personnes par âge

De 0 à 3 ans (114 personnes)
De 4 ans à 14 ans (416 personnes)
De 15 ans à 25 ans (329 personnes)
De 26 ans à 59 ans (602 personnes)
60 ans et plus (113 personnes)



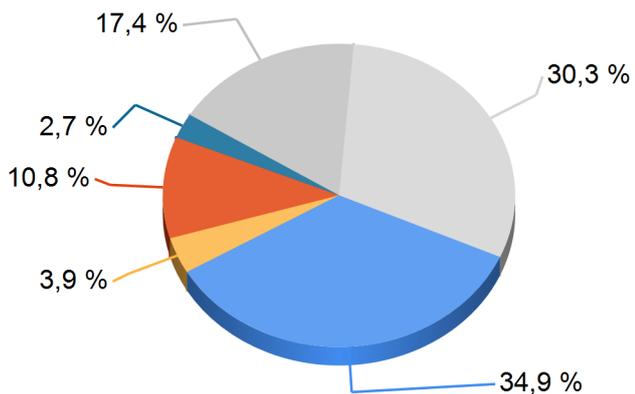
Personnes par sexe

Homme (738 personnes)
Femme (836 personnes)



Personnes par situation professionnelle

- Scolarisés (551 personnes)
- Salarié (61 personnes)
- Demandeur d'emploi (171 personnes)
- Retraité (42 personnes)
- Autre (275 personnes)
- Non renseigné (479 personnes)



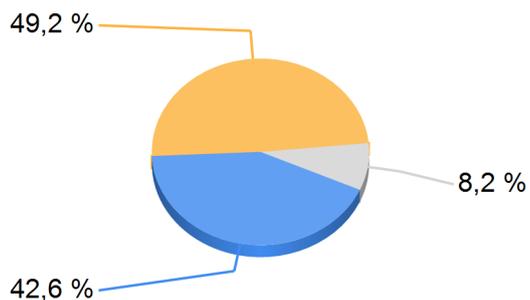
Dossiers et personnes aidées par ville

Code Structure	Structure	Code Postal	Ville	Nombre de personnes aidées	Nombre de dossiers
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN			30	10
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40230	BENESSE MARENME	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40280	BENQUET	7	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	33380	BIGANOS	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40600	BISCARROSSE	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40090	BOUGUE	8	3
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40120	BOURRIOT- BERGONCE	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40280	BRETAGNE DE MARSAN	2	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40280	BRETAGNE-DE- MARSAN	5	2
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40420	BROCAS	4	4
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40120	CACHEN	5	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40090	CAMPAGNE	3	2
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40090	CAMPET ET LAMOLERE	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	11000	CARCASSONNE	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40270	CAZERES SUR L ADOUR	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40270	CAZÈRES-SUR- L'ADOUR	4	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40240	CREON D'ARMAGNAC	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40100	DAX	4	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	32240	ESTANG	5	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40310	GABARRET	3	2
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40420	GAREIN	2	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40090	GELOUX	10	3
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40270	GRENADE-SUR- L'ADOUR	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40280	HAUT-MAUCO	10	3
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40190	HONTANX	4	3
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40420	LABRIT	3	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40120	LACQUY	2	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40090	LAGLORIEUSE	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40420	LE SEN	3	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40250	LOURQUEN	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40120	MAILLÈRES	5	2
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40090	MAZEROLLES	3	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40000	MONT DE MARSAN	194	98
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40000	MONT-DE- MARSAN	972	349

CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	24000	PÉRIGUEUX	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40200	PONTENX LES FORGES	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40190	PUJO-LE-PLAN	2	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40120	ROQUEFORT	9	5
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40280	SAI,NT PIERRE DU MONT	3	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40280	SAINT PIERRE DU MONT	28	8
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40190	SAINT-CRICQ-VILLENEUVE	3	2
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40090	SAINT-MARTIN-D'ONEY	2	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40270	SAINT-MAURICE-SUR-ADOUR	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40090	SAINT-PERDON	4	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40280	SAINT-PIERRE-DU-MONT	135	45
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40500	SAINT-SEVER	7	2
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40120	SARBAZAN	4	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40140	SOUSTONS	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40240	ST JUSTIN	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40090	ST PERDON	3	3
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40280	ST PIERRE DU MONT	45	12
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40400	ST YAGUEN	3	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	33760	TARGON	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40400	TARTAS	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40320	VIELLE TURSAN	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40190	VILLENEUVE DE MARSAN	15	4
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40190	VILLENEUVE-DE-MARSAN	1	1
CTE HN 040 0 40000 000583	Comité de MONT DE MARSAN	40110	YGOS-SAINT-SATURNIN	3	1

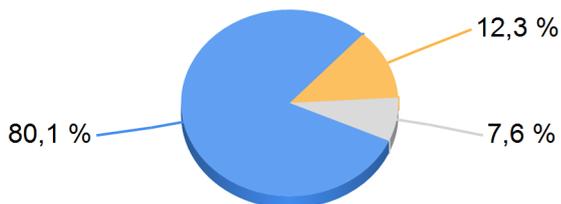
Salarié

- Temps plein (26 personnes)
- Temps partiel (30 personnes)
- Non renseigné (5 personnes)



Demandeur d'emploi

- Indemnisé (137 personnes)
- Non indemnisé (21 personnes)
- Non renseigné (13 personnes)



Scolarisé

